

08 fév 2013 -12:28

## Stabilisation de la croissance du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale puis une légère hausse

BRUXELLES, 08/02/13 – Le nombre de bénéficiaires du droit à l'intégration sociale a fortement augmenté depuis 2003 constate le SPP Intégration sociale dans son bulletin statistique trimestriel. Les neuf premiers mois de 2012 entament une période de stabilisation. Ce retour à la normale d'après crise n'est cependant pas le même dans les grosses, petites villes et communes rurales.

« La stabilisation est imputable à la diminution du taux d'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale dans les grande villes. L'explication réside à la fois dans l'amélioration du partage des données administratives entre le SPP Intégration sociale et l'ONEM qui permet un contrôle préventif ; mais aussi dans le partage des données administratives entre le SPP Intégration sociale et l'office des étrangers pour les ayants-droits notamment issus de l'Union européenne », explique Julien Van Geertsom, président du SPP Intégration sociale.

Alors que la croissance du nombre mensuel moyen de bénéficiaires du droit à l'intégration sociale se situait entre 1,7% et 3,5% de 2004 à 2008, elle a atteint, 9% en 2009. Bien qu'ayant ralentie par rapport à 2009, la croissance en 2010, avec un taux de 4,8%, est restée supérieure aux taux observés avant la crise économique et financière de la fin 2008. En 2011, le nombre mensuel moyen de bénéficiaires se situe toujours au-dessus du niveau observé en 2008 : 104.342 bénéficiaires en moyenne contre 92.357 en 2008, soit 13% de plus.

### Activer face à la crise

Selon Julien Van Geertsom, parmi les facteurs structurels qui influencent l'augmentation régulière du nombre de RIS, on peut citer entre autres : la précarisation de groupes à risque comme les personnes peu qualifiées, les travailleurs à temps partiel, les familles monoparentales, les allochtones mais aussi les transferts vers les CPAS des chômeurs exclus par l'ONEM, l'apparition de nouveaux bénéficiaires de l'aide, le transfert vers le revenu d'intégration des bénéficiaires d'une aide financière après leur inscription au registre de la population.

Malgré le contexte difficile sur le marché de l'emploi, les CPAS ont continué à pousser les mises au travail dont la hausse est généralisée à l'ensemble des CPAS quel que soit leur taille jusqu'à la mi-2010. « Cette embellie est notamment liée aux initiatives d'économies sociales que les CPAS considèrent comme des partenaires clefs en matière d'activation », explique Julien van Geertsom.

### Autres tendances

Le nombre de demandeurs d'asile et d'étrangers non inscrits au registre de la population bénéficiant d'aides financières tend également à se stabiliser après de fortes augmentations en 2010. « La bonne maîtrise de la crise de l'accueil a permis de passer d'une augmentation annuelle de 24,4% en 2010 à une augmentation de 1,2% en 2012. La différence est vraiment significative », souligne Julien van Geertsom. Enfin, depuis le début de l'année 2009, le nombre de bénéficiaires d'une aide médicale urgente en situation irrégulière est à la baisse. « C'est encore un fait notable puisque ce nombre avait fortement augmenté entre 2005 et 2008. Il ne faut pas se réjouir trop vite car en 2011, un peu plus de six bénéficiaires sur 10 de l'aide médicale étaient en situation irrégulière. Cette répartition équivaut à ce

qu'elle était en 2005 ».

Distribuée sur le site [www.mi-is.be](http://www.mi-is.be) au format PDF, cette publication constitue pour les CPAS, associations de terrain, pouvoirs locaux, centres de recherche et medias, un instrument de suivi systématique des mesures fédérales d'aide sociale.

### Plus d'information

E-mail: [question@mi-is.be](mailto:question@mi-is.be) ou Julien Van Geertsom, Président du SPP Intégration sociale, +32 475 26 84 70.  
Site web: <http://www.mi-is.be/be-fr/publications-etudes-et-statistiques/publications>

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie  
Sociale et Politique des Grandes Villes  
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 508 85 86  
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck  
Porte-parole  
+32 475 824 160  
+32 2 508 86 95  
[jan.deconinck@mi-is.be](mailto:jan.deconinck@mi-is.be)